

ON/pm

Berne, le 22 septembre 1964.

Note pour M. ProbstConcerne : LIBYE

J'ai eu, il y a quelques jours, la visite de M. R. Pache, Délégué de l'OSEC en Afrique du Nord. Après avoir analysé la situation économique au Maroc (bonne, mais avec des signes annonçant des remous), en Algérie (catastrophique) et en Tunisie (plutôt mauvaise), M. Pache s'est beaucoup attardé sur la Libye.

Il y a fait un voyage de prospection au début de cette année et a pu se rendre compte des grands progrès qui y ont été réalisés ces dernières années. A son avis, les possibilités d'affaires pour la Suisse y sont nombreuses, mais l'absence d'une représentation suisse ne permet généralement et malheureusement pas de les mener à bon terme. La concurrence est acharnée; les Allemands en particulier sont en train de se tailler dans ce pays la part du lion.

M. Pache m'avait promis, au cours de cet entretien, de me faire envoyer par l'OSEC Zurich un rapport qu'il avait élaboré à la suite de son voyage en Libye. L'OSEC vient de me l'adresser. Le voici, ci-joint, accompagné de copies de lettres à M. Moser, Division du Commerce, et au Vorort à Zurich et d'un aperçu sur la situation politique et économique de la Libye. Vous constaterez que l'OSEC Zurich semble maintenant attacher une certaine importance à l'ouverture d'une représentation diplomatique ou consulaire suisse en Libye.

*M. M. M.*Annexe mentionnée